

Crise des opioïdes

L'accès à la Naloxone sera gratuit pour tous

Montréal, le 9 novembre 2017 – Devant la montée de la crise des opioïdes et dans un souci de contrer les effets néfastes des surdoses potentielles, l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) et le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, ont conclu une entente relative à la rémunération des services professionnels des pharmaciens, dans le cadre du programme de gratuité de la Naloxone et de certaines fournitures.

Le programme, qui entre en vigueur demain, le 10 novembre, procure un accès universel et gratuit à la Naloxone, tant aux utilisateurs qu'aux aidants. En vertu de ce programme, aucune ordonnance d'un médecin n'est dorénavant requise aux fins de remboursement.

« Nous sommes très heureux de l'entente intervenue avec le ministère. Elle vient reconnaître le rôle de premier plan que peuvent jouer les pharmaciens devant cette crise majeure de santé publique en raison de leur expertise unique en matière de médicaments, » a affirmé Jean Thiffault, président de l'AQPP.

Selon Jean Bourcier, vice-président exécutif et directeur général de l'AQPP, « cette entente rend la naloxone accessible dans l'ensemble des pharmacies communautaires du Québec, elles qui constituent la première ligne de soins de santé, consolidant ainsi leur apport indéniable dans la santé de tous les patients québécois. »

La personne admissible au programme n'a pas à payer le médicament, ni les fournitures, ni l'enseignement. Le patient n'a pas non plus à payer de coassurance et de franchise. De plus, le programme s'applique à toute personne présente au Québec, qu'elle soit résidente ou non.

À propos de l'AQPP

L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires est constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et elle représente les 2 082 pharmaciens propriétaires des 1 894 pharmacies du Québec, qu'ils soient affiliés ou non à une chaîne ou à une bannière commerciale.

Suivez-nous sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#).

- 30 -

Source :

Rafaëlle Perron
Conseillère affaires publiques et gouvernementales
Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Ligne médias : 438 887-0519
rperron@agpp.qc.ca